

ARROSAGE AGRICOLE PAR POMPAGE DANS LES RIVIERES VAUDOISES – AVIS DE SECHERESSE

Au vu des conditions hydriques actuelles, l'Etat de Vaud demande aux utilisateurs d'eau à but d'arrosage agricole de restreindre, autant que possible, leurs prélèvements dans les cours d'eau du canton. Un avertissement a ainsi été publié dans la Feuille des avis officiels le mardi 4 juillet.

Malgré les précipitations de ces derniers jours, les conditions météorologiques générales ont conduit à une baisse des débits dans les cours d'eau et à une augmentation de la température des eaux, dangereuses pour la faune piscicole.

Sans changement notable des conditions météorologiques, l'avis d'interdiction générale de pompage devrait être publié dans la feuille des avis officiels dans les 15 prochains jours.

La gestion des eaux du bassin versant de la Broye est coordonnée avec le canton de Fribourg.

Pour la Direction générale de l'environnement
Philippe Hohl Chef de division 079 484 48 58